



Document No: CFS OEWG-MYPoW/2017/02/06/03
GTCNL du CSA sur le PTPA - Réunion # 1

Date: 6 février 2017
Horaire: 14.00 – 17.00
Lieu: Salle Allemagne-FAO

Compte-rendu

Première réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le programme de travail pluriannuel du CSA (PTPA)

Ordre du jour

- 1. Analyse des propositions de thématiques, activités, objectifs et résultats attendus des axes de travail potentiels du CSA**
- 2. Analyse des axes de travail actuels du CSA et implications budgétaires**
- 3. Implications d'un PTPA sur le plus long terme**

Résultats

La réunion a été ouverte par la Présidence du GTCNL-PTPA, le Dr Md Mafizur Rahman (Bangladesh), qui a expliqué les objectifs de la réunion, à savoir l'analyse des propositions de thématiques et objectifs des futures activités et la discussion des implications d'un programme de travail pluriannuel à plus long terme. Il a présenté l'ordre du jour qui a été adopté par le GTCNL.

1. Analyse des propositions de thématiques, activités, objectifs et résultats attendus des axes de travail potentiels du CSA

La Présidence du GTCNL a invité les participants à une discussion de fond sur ce qui mérite vraiment d'être inclus dans le prochain programme de travail et de se concentrer sur les objectifs et les résultats des futurs axes de travail potentiels. Il a été rappelé que les critères de sélection sont détaillés dans la note d'orientation convenue lors de la CSA 42 en 2015. Un critère supplémentaire a été adopté lors de la CSA 43 en octobre dernier, concernant la pertinence et la contribution potentielle de l'activité proposée à l'avancement de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les participants du GTCNL ont réitéré l'importance de retenir des thématiques sur lesquelles le Comité peut apporter une valeur ajoutée réelle, en prêtant une attention particulière aux résultats probables et au type de délibérations politiques prévu, devant mener à des solutions pratiques qui peuvent avoir un fort impact sur le terrain. Certains ont rappelé la nécessité de renforcer le CSA pour rester pertinent vis-à-vis de l'Agenda 2030.

Il a été reconnu que, dans le but de développer un programme de travail pluriannuel réalisable et réaliste, il est essentiel que le GTCNL définisse des priorités et convienne d'un ensemble limité d'activités. Il a été rappelé qu'il est important de mieux intégrer le travail du HLPE dans le PTPA du

CSA en identifiant ce qui est attendu en termes de résultats et en définissant les éléments du travail de suivi à effectuer après le lancement des rapports.

Certains ont noté le bénéfice d'un horizon à plus long terme pour la planification. Il a été souligné que, selon les plans convenus, aucun exercice de classement supplémentaire n'est envisagé étant donné qu'il faut maintenant se concentrer sur le contenu des propositions.

La discussion s'est portée sur l'examen de la première proposition du classement HLPE : à savoir l'agroécologie. Les promoteurs et les autres membres ont précisé qu'il s'agit d'une approche qui vise à promouvoir des modèles durables de production et de consommation et présente des liens solides avec l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il a été souligné que la proposition devrait être plus claire sur les aspects que le HLPE pourrait avoir à examiner, ainsi que sur la focalisation, les objectifs et les résultats attendus d'un axe de travail du CSA. Il a également été souligné que l'agroécologie présente des liens clairs avec d'autres propositions actuellement sur la table, comme par ex. l'innovation, les pratiques agricoles résilientes et la consommation durable.

Plusieurs membres ont suggéré une perspective plus large face à des approches novatrices pour l'agriculture et les systèmes alimentaires afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, étant donné qu'une focalisation trop ciblée sur une seule approche n'était pas assez orientée sur l'obtention de résultats et ne représentait pas nécessairement une bonne utilisation des ressources.

Plusieurs membres ont exprimé leur intérêt de poursuivre les travaux pendant le prochain exercice biennal sur l'urbanisation et la transformation rurale, soit par le biais d'un exercice de suivi de l'Axe de travail en cours ou en demandant au HLPE de produire un rapport. Aucune indication n'a été fournie sur les objectifs et les résultats attendus de cette activité.

La question autour du fait d'avoir un ou deux rapports HLPE a soulevé des discussions.

Des explications ont été fournies sur la proposition existante traitant des systèmes alimentaires et nutritionnels, en notant que, outre le suivi du rapport HLPE qui sera présenté en octobre, l'Axe de travail Nutrition devra également se focaliser sur la contribution à la Décennie d'action 2016-2025. Il a été rappelé aux membres du GTCNL que le Groupe de travail sur la nutrition devrait poursuivre ses travaux au cours du prochain exercice biennal et que des informations plus détaillées sur les objectifs de ce programme de travail devront être élaborées par le GTCNL Nutrition sur la base des résultats de ses travaux cette année.

Le GTCNL a exprimé sa satisfaction vis-à-vis de la reconnaissance reçue à travers la proposition relative à l'engagement des jeunes dans l'agriculture. Les membres ont insisté sur la possibilité de réaliser un exercice de suivi sur la base des résultats de l'événement qui avait eu lieu lors de la CSA 42 en 2015. Le rôle clé joué par la sécurité alimentaire et le commerce pour la sécurité alimentaire et la nutrition a également été souligné par divers membres.

2. Analyse des axes de travail actuels du CSA et implications budgétaires

Les membres du GTCNL ont confirmé la nécessité d'élaborer un programme de travail pluriannuel réaliste et réalisable qui soit en ligne avec les ressources prévues et la charge de travail actuelle du Comité. Certains ont fait remarquer qu'il ne serait pas réaliste de garder toutes les thématiques proposées et en plus d'ajouter de nouvelles thématiques. Selon eux le CSA devrait chercher à aller plus en profondeur sur un nombre plus restreint de thématiques, dans lesquelles il pourrait vraiment

apporter de la valeur ajoutée. Les projets de recommandations d'évaluation du CSA ont été mentionnés à cet égard.

Un aperçu de ce qui peut être couvert par le budget de base fourni par les trois ABR a été présenté, partant de l'hypothèse que les axes de travail de base, hors consultations régionales et sans services d'interprétation et de traduction, sont garantis. À cet égard, il a été noté que ce budget - bien que réduit au strict minimum - dépasse déjà la contribution des ABR, à condition que les ABR continuent de contribuer aux niveaux actuels.

À la lumière de l'accord général que le Comité mène trop d'activités, il a été rappelé aux membres du GTCNL que la hiérarchisation et la sélection des contenus à inclure dans le PTPA relève de leur responsabilité.

Les membres GTCNL ont présenté leurs points de vue concernant les activités qui pourraient être poursuivies au cours du prochain exercice biennal, en notant que la nutrition était déjà prévue pour être une thématique du futur PTPA.

Il a été proposé un processus de suivi du rapport HLPE sur les *Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, mais aucune indication n'a été fournie sur le type de processus ou les résultats escomptés.

Certains ont suggéré de limiter ou de fusionner le nombre d'axes de travail portant sur le travail interne du CSA (par exemple PTPA, GSF, Suivi, Règles de procédure), bien qu'il soit peu probable que cela diminue la charge de travail réelle.

Pour l'avenir, il a été proposé un processus plus léger pour le développement de la contribution annuelle au HLPF, ainsi qu'une meilleure intégration de l'Agenda 2030 dans les divers aspects de travail du CSA.

Il a également été suggéré d'étudier des alternatives aux GTCNL pour faire avancer les travaux. D'autres ont suggéré que le travail de suivi soit poursuivi dans un GTCNL autonome. Il a été suggéré que le forum sur l'autonomisation des femmes fasse l'objet d'un suivi, mais aucune proposition sur le type d'activité ou sur les résultats attendus n'a été faite.

Il a été suggéré de fusionner le Plan d'action sur l'évaluation du CSA et le Groupe de travail sur les Règles de procédure, car ils pourraient avoir des mandats complémentaires.

3. Implications d'un PTPA sur le plus long terme

Suite à la demande faite par la Plénière du CSA l'année dernière, le Groupe de travail a eu une première discussion sur les implications potentielles d'un programme de travail pluriannuel à plus long terme, en vue de soumettre une réponse à cette question lors de la CSA 44.

En réponse aux questions, il a été précisé qu'un PTPA sur un plus long terme ne pose pas de problèmes inhérents au cycle budgétaire biennal de la FAO et que plusieurs autres comités travaillent déjà à partir de programmes de travail pluriannuels qui courent sur une période plus longue. Le PTPA devra faire l'inventaire des contraintes budgétaires éventuelles (par exemple lorsque le budget n'a pas été fixé au-delà d'une certaine période).

A l'heure actuelle, le PTPA est approuvé sans financement sécurisé. La nécessité d'explorer davantage les implications d'un programme de travail pluriannuel dont le mandat est plus long que le mandat du Bureau et du Groupe consultatif a été exprimée.

Des solutions alternatives, comme un plan stratégique de cinq ans à l'appui d'un programme de travail pluriannuel de deux ans ou le développement d'un PTPA par roulement ont également été mises sur la table pour examen ultérieur.

Beaucoup sont d'avis qu'un horizon à plus long terme permettrait d'améliorer la planification et réduirait la pression de travail du CSA à court terme, mais certains ont émis des réserves. Il a été souligné que cette discussion bénéficierait d'une analyse approfondie des résultats de l'évaluation CSA qui devrait fournir des contributions utiles à ce sujet.

Indépendamment de sa longueur, l'importance d'un PTPA flexible qui soit en mesure d'intégrer les problèmes critiques et émergents tout au long du processus, a été soulignée.

PROCHAINES ÉTAPES

Une proposition de la Présidence sera préparée sur la base des discussions tenues le 6 février. Le document sera circulé à la fin mars et présenté pour discussion à la réunion du GTCNL-PTPA le 18 avril, réunion au cours de laquelle il est prévu de parvenir à un consensus sur les activités du prochain programme de travail du CSA.

Les membres du GTCNL ont été fortement encouragés à promouvoir des consultations informelles entre les parties prenantes intéressées en préparation de la réunion du 18 avril, afin de clarifier les objectifs et les résultats des propositions qui ont été choisies lors du classement.

Une réunion supplémentaire aura lieu le 1er juin afin de clarifier les derniers détails et finaliser la réponse sur le PTPA à long terme qui devra être présentée à la CSA 44 octobre prochain.